



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839  
29228 BREST CEDEX 2  
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

[fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

**CHS-CT DU 11 DECEMBRE 2015**  
**DECLARATION LIMINAIRE**

Madame la Présidente,

Ce CHS-CT de fin d'année se tient dans un contexte national particulièrement tragique, où les questions de sécurité et de protection des personnels ont pris, suite aux attentats de Paris, une dimension encore plus prépondérante.

Dans un tel contexte, nous avons demandé que ce sujet de la sécurité soit inscrit à l'ordre du jour de ce CHS-CT, demande que le Secrétariat Général du Ministère a également récemment signifié aux responsables départementaux afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre des mesures de sécurité.

Nous rappellerons, à nouveau aujourd'hui, combien les services de la DGFIP sont particulièrement exposés notamment en raison de l'importance des missions liées à l'accueil et aussi par rapport aux opérations de manquement et de transport de fonds.

Pour **F.O.-DGFIP** il est de la responsabilité de l'État employeur d'assurer la protection des agents, et nous dénonçons par avance les solutions de l'administration consistant à réduire, voire à supprimer le service public ? sous prétexte d'améliorer la sécurité.

**Dans ce contexte particulier de fin d'année, nous revendiquons ? au sein de ce CHS-CT ? notre demande d'un recensement de tous les sites départementaux assorti d'une évaluation des questions de sécurité pour chacun d'entre eux.**

Concernant Brest Duquesne, nous prenons acte qu'un dispositif de vigile permette actuellement le contrôle notamment des sacs des usagers, opération qui n'entraîne bien évidemment pas dans les attributions des agents de la DGFIP.

Sur ce site particulièrement fréquenté, mais aussi particulièrement peu protégé, il est plus qu'urgent de faire procéder aux aménagements nécessaires afin que les locaux administratifs soient sécurisés.

Nous serons donc particulièrement vigilants pour que l'inscription au Plan Urgence Sécurité de Brest Duquesne soit suivie de mesures de travaux concrètes en 2016.

**Concernant la politique de prévention en matière de santé et sécurité au travail F.O.-DGFIP a toujours fait du contexte général ? et particulièrement celui des contraintes drastiques sur les emplois, un élément clé de sa revendication au sein de cette instance.**

Dans ce contexte, nous dénonçons les limites du DUERP, véritable catalogue de recensement des risques professionnels, et qui, concernant les surcharges de travail et leurs effets dévastateurs, préconise des mesures de préventions inadaptées qui renvoient la souffrance au travail à une meilleure organisation du travail.

**Nous le répétons aujourd'hui à nouveau, ce genre de préconisations alors que certains collègues sont au désespoir, relèvent de la provocation.**

Concernant le fonctionnement du CHS-CT du Finistère, nous avons pu imposer à l'administration locale, le respect des engagements ministériels et aussi la participation active des délégués du personnels.

Concernant l'information obligatoire des délégués permettant de faciliter leur meilleure analyse des situations d'exposition dans les services, l'inscription des fiches accidents de services, des fiches navettes CHS, et plus récemment les fiches de signalements pour les agents victimes d'agressions, qu'elles soient verbales ou physiques, ont contribué à l'amélioration du fonctionnement du CHS-CT.

Sur le budget, il nous a fallu, bien souvent, veiller au principe d'exemplarité et aux velléités de l'administration de détourner la finalité des crédits pour tenter de financer notamment certains outils de travail des agents.

Pour autant, **F.O.-DGFIP29** considère que beaucoup reste encore à faire et en cela l'instance CHS-CT doit continuer à développer ses interventions et son rôle d'alerte.

Cette revendication trouve d'ailleurs aujourd'hui, en partie, sa concrétisation au travers de l'ordre du jour de ce CHS-CT et notamment les comptes rendus de visites que les délégations ont pu mener dans les services, et dont les analyses doivent servir selon nous de point d'appui pour développer les

actions du CHS-CT et il en va de même des préconisations de l'Inspecteur santé sécurité au travail.

Concernant les fiches d'impact, la méthode d'évaluation de l'impact des restructurations peut sembler à priori intéressante.

Malheureusement, l'analyse produite par l'Administration manque à nouveau singulièrement d'objectivité. Globalement, la Direction estime que les restructurations ont des impacts très limités sur les conditions de travail des agents, ce qui, dans un contexte prénant de coupes franches budgétaires est loin d'être avéré.

Pour conclure, **F.O.-DGFIP** réaffirme que la fixation d'objectifs toujours à la hausse avec des moyens en constante diminution fait peser sur les personnels un stress permanent.

C'est pourquoi, nous revendiquons de façon constante l'attribution des moyens humains et matériels nécessaires au bon exercice des missions.

Du fait des conditions de travail extrêmement dégradées, nous revendiquons aussi que les agents puissent bénéficier d'un suivi médical tous les 2 ans.

